

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec** 

*Bulletin Mensuel  
de la Chambre de  
Commerce Française  
de Montréal*

**Pages non paginées  
manquantes**

**DENTIFRICES FRANCAIS**

Les dentifrices français sont à peu près inconnus au Canada où les produits américains les consignent à l'arrière-plan.

La raison en est simple:

Les produits américains sont annoncés.

Pour devis estimatif de la publicité au Canada, s'adresser à l'Agence de

**PUBLICITE DESBARATS**

Limitée

EDIFICE DESBARATS, MONTREAL, Canada

**Au Coeur de l'Empire**

**P**OUR faciliter la transaction des affaires à l'étranger à ses clients, la banque maintient deux succursales à Londres. Par l'entremise de l'une ou de l'autre, vos transactions de banque seront exécutées avec rapidité et compétence.

Nous nous empresserons d'obtenir pour vous, sur demande, tous les renseignements dont vous aurez besoin sur les marchés étrangers.

SUCCURSALES DE LONDRES:

Rue Princes, E.C. 2

Rue Cockpur, S.W. 1

**La Banque Royale du Canada**

Traitez directement avec la France —

**BANQUE CANADIENNE NATIONALE**

Siège social: Montréal

Capital versé et réserve, -14,000,000

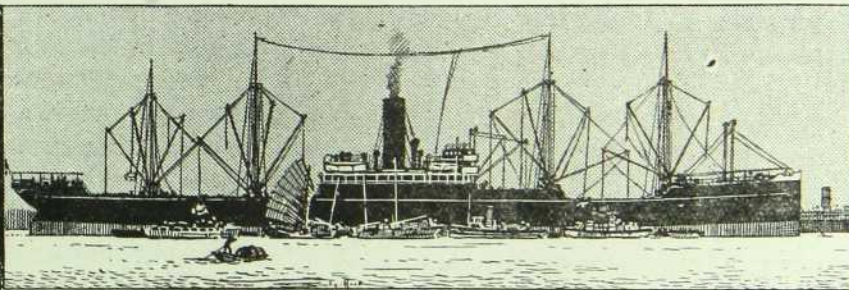
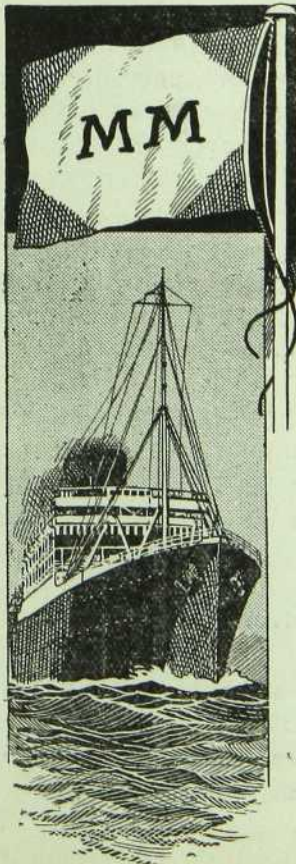
Actif: plus de \$155,000,000

FILIALE A PARIS

**Banque Canadienne Nationale (France)**

14, RUE AUBER

Notre personnel est à vos ordres.

**Messageries Maritimes**

SERVICES CONTRACTUELS

DEPARTS A DATES FIXES DE MARSEILLE POUR

LE PORTUGAL — L'ITALIE — LA GRECE — LA TURQUIE — L'EGYPTE — LA SYRIE — L'ARABIE — LES INDES — L'INDO-CHINE — LA CHINE — LE JAPON — LA COTE ORIENTALE D'AFRIQUE — MADAGASCAR — L'AFRIQUE DU SUD — LA REUNION — MAURICE — L'AUSTRALIE — LES ETABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OCEANIE — LA NOUVELLE-ZELANDE — LA NOUVELLE-CALEDONIE.

LIGNES COMMERCIALES

SERVICES REGULIERS AU DEPART

d'Anvers, de Londres, de Dunkerque, du Havre, de la Pallice, de Bordeaux, de Marseille.

POUR

LA MEDITERRANEE, L'INDE, L'INDO-CHINE et L'EXTREME-ORIENT

VOYAGES CIRCULAIRES EN MEDITERRANEE

par les paquebots de luxe "CHAMPOLLION", "MARIETTE-PACHA", "LOTUS", "LAMARTINE", "PIERRE-LOTT"

VOYAGES AUTOUR DU MONDE

ITINERAIRE: Marseille—Port Saïd—Suez—Djibouti—Colombo—Fremantle—Melbourne—Sydney—Nouméa—Suva—Papeete—Panama—Colon—Fort de France — Pointe à Pitre — Marseille.

CONSIGNATION — TRANSIT — REPRESENTATION

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A :

PARIS, Siège Social, 12, Boulevard de la Madeleine — MARSEILLE, Agence Générale 3, Place Sadi-Carnot.

Les Messageries Maritimes sont en outre représentées dans tous les ports desservis par leurs navires ainsi que dans les principales villes de France et de l'Etranger par des Agents et Correspondants.

# BULLETIN MENSUEL

## DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCAISE DE MONTREAL

### SOMMAIRE

Séance de la Chambre du mercredi 12 février 1930. — Exposition. — La Soierie Lyonnaise. — Nos Visiteurs. — Bibliographie. — L'agriculture au Canada et la Place que les Engrais peuvent y occuper. — L'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale. — Situation vinicole en Algérie.

## Séance de la Chambre du mercredi, 12 février 1930

Étaient présents:

MM. Maurice Quedrue président; Marcel Nougier et Marcel Louis vice-présidents; Daniel Bonnard trésorier; G. Pétoles, F. A. Bureau, H. B. de Passillé, E. M. Chamelet, Henri Jonas, Jacques Aupick, Henry Lefèvre, Emile Mériot, Maurice Coupey, Lucien Besnard, A. Tarut, Pierre Charton, A. Boitard et Ch. Montestruc, secrétaire.

MM. E. Carteron Consul général de France, H. de Clerval Attaché Commercial, Henry Simon consul-adjoint et Léon Marchal consul suppléant assistaient à la réunion.

S'étaient excusés: MM. Henri Lecocq, J. M. Diet, E. Saint-Loup retenus à leur bureau et G. Vinant en voyage en France.

Le procès-verbal de la séance du 15 janvier est lu et accepté.

Le trésorier donne ensuite lecture de la situation financière à date et le secrétaire communique les statistiques et la correspondance suivante:

**STATISTIQUES:** Lettres reçues depuis le 15 janvier 169; lettres expédiées 301.

On nous a demandé des adresses d'agents ou d'importateurs pour: pâtes alimentaires; matières premières pour confiserie; huiles d'olive; vins de Bourgogne; vins et spiritueux; fleurs en azyme; stéarines; produits et matières premières pour parfumerie; couleurs en poudre; fourreaux

métalliques pour bouteilles; éditions de luxe; voiles de mariées; rubans pour chapelleries; peignes en corne, galalith et celluloid.

Une lettre de la Chambre de Commerce Internationale à Paris signale à notre attention une institution dont nous connaissons sans doute l'existence, mais sur laquelle nous n'avons peut-être pas de renseignements précis: il s'agit de la Cour d'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale, organisme fondé en 1923, pour permettre le règlement par arbitre et sans frais de justice des différends commerciaux surgissant entre industriels ou commerçants de pays différents.

Cet organisme nous demande de signaler aux intéressés les services qu'il peut leur rendre et recommande d'inclure dans les contrats la clause d'arbitrage. Il se tient à notre disposition pour tous renseignements complémentaires.

La Commission Administrative de la Foire de Lyon qui se tiendra du 3 au 16 mars 1930 a décidé d'accorder, comme de coutume, l'entrée gratuite et permanente du Palais de la Foire aux personnes qui se présenteront avec une carte d'acheteur portant le sceau de notre Chambre. Sous pli séparé elle nous fait parvenir quelques cartes d'acheteurs qui seront mises à la disposition de nos membres.

Les deux candidatures suivantes comme membres adhérents ont été ratifiées:

Société Anonyme des Anciens Etablissements P. M. B. Gant Ariane, 2-bis, rue Belle-Poignée, Angers, France.

Monsieur G. A. Bossert & Co., (fabricants de soieries) 50, Cours Morand, Lyon, France.

Les démissions suivantes de membres adhérents ont été acceptées:

Monsieur Joseph Fortier, (papeteries) 350, Rue Notre-Dame ouest, Montréal.

Messieurs Lymans Ltd (produits pharmaceutiques) 286, rue St-Paul ouest, Montréal.

Messieurs Boudinaud & Deleuze (fabricants de réglisses) 376, Boulevard National, Marseille.

Le projet de Monsieur Lucien Besnard sur la création de commissions pour l'étude des questions traitées par la Chambre est soumis à l'assemblée et après discussion et quelques changements les commissions sont ainsi formées:

**Alimentation-Tourisme:** MM. Pierre Charton, Henri Jonas, Ch. Montestruc, Geo. Pétolas.

**Finances:** MM. J. P. Kempf, Marcel Pasquin, R. de Roumefort, A. Tarut.

**Minerais & métaux:** MM. Lucien Besnard, A. Boitard, Ch. Jovet, M. H. Necker, Paul Seurot.

**Aviation-Navigation-Transport:** MM. J. Aupick, L. Besnard, D. Bonnard, Maurice Quedrué, G. Ravit.

**Parfums & Produits pharmaceutiques:** MM. P. Charton, E. Mériot, G. Vinant, J. I. Eddé, A. de Montgaillard, Marcel Nougier, H. B. de Passillé, V. Rougier.

**Produits Chimiques:** MM. F. A. Bureau, Henry Lefèvre.

**Textiles:** MM. M. Aubin, C. Billard, D. Bonnard, Maurice Coupey, Henri Lecocq, Marcel Louis, P. Mériot, B. de Roussy de Sales.

Monsieur Quedrué fait remarquer que l'idée des commissions est excellente et devrait aider efficacement le secrétariat.

Par un vote unanime la Chambre a approuvé ce projet.

Monsieur le Consul Général a quelques communications à faire aux membres mais tout d'abord, dit-il, comme c'est la première fois que nous nous réunissons depuis les élections je tiens à féliciter la Chambre de son choix.

Monsieur le Consul Général demande s'il n'y aurait pas lieu de réunir la Commission des Transports. Monsieur Tillier, Directeur Général de la Compagnie Générale Transatlantique devant être à Montréal le 19, cette commission pourrait étudier les desiderata à présenter.

Il est donc décidé que les membres de cette commission se réuniront au Consulat mardi le 18 à 11 heures.

Monsieur le Consul Général fait connaître les démarches qu'il a faites depuis le début du mois de juin lorsque d'accord avec notre Chambre de

Commerce il a demandé aux colonies françaises en dehors de Montréal de bien vouloir se grouper autour de la Chambre de Commerce Française de Montréal. A Québec et à Halifax il n'a pas trouvé un nombre suffisant de Français pour former une section. Monsieur le Consul Général avait posé la même question aux Français de Toronto. "J'ai le plaisir, dit-il, de vous annoncer l'heureuse nouvelle que Toronto a découvert 22 Français qui se sont groupés et ont inauguré la Chambre de Commerce française du Canada, Section Toronto. Je suis allé leur porter la bonne parole et les féliciter. Monsieur A. L. Phéné, connu sans doute de plusieurs des membres, est élu Président. Monsieur R. Le Bailly secrétaire et Monsieur A. Desnoux trésorier, 22 membres font partie de ce groupement dont trois ou quatre chefs cuisiniers remarquables tel que Monsieur Baujard de l'hôtel King Edward, qui vient d'être nommé assistant général de la Société des Hôtels du Canadian Pacific. Nous devons féliciter Monsieur Baujard de cette élévation."

Monsieur A. L. Phéné doit écrire à notre Chambre pour nous demander de collaborer à notre Bulletin et pour terminer Monsieur le Consul Général exprime le désir que par un vote de sympathie nous saluions la création de ce groupement économique français.

La motion suivante est adoptée à l'unanimité:

"La Chambre de Commerce Française réunie en assemblée générale a été très heureuse d'apprendre par Monsieur le Consul Général la bonne nouvelle de la création de la section de la Chambre de Commerce Française de Toronto et lui envoie ses salutations cordiales et ses meilleurs vœux de succès."

Monsieur Marcel Louis secondé par l'assemblée générale adresse des remerciements unanimes à notre dévoué Consul Général pour ses démarches et des félicitations pour son succès.

Monsieur de Clerval rappelant les différends survenus dans des importations de noix et cerneaux fait connaître à nos membres que l'acheteur canadien peut demander aux exportateurs français de cerneaux des certificats attestant l'origine et la qualité des marchandises exportées. Monsieur de Clerval demande de bien vouloir porter cet avis à la connaissance de tous nos membres adhérents en publiant dans notre Bulletin Mensuel une note qu'il nous fera parvenir à ce sujet.

L'Ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 6 heures 20.

## Exposition

Notre claire et spacieuse Salle d'Exposition abrite actuellement les belles collections d'un grand nombre de nos fabricants français, tels que: les Faïenceries de Sarreguemines, les Verreries de Portieux et Vallerysthal, Daum et Lorrain, Robert Haviland et Le Tanneur, Kitzinger Frères, La Céramique Française, Caburol-Suchet, etc., etc., dont les Concessionnaires Généraux pour tout le Dominion sont Messieurs Jules Bloch & Fils, de Paris.

Nous sommes heureux de constater que nos efforts n'ont pas été vains et que de France on a compris notre effort et répondu à notre appel. Nous espérons que d'autres usines suivront cet exemple!

## La Soierie Lyonnaise

On a quelquefois reproché à la ville de Lyon une certaine tristesse brumeuse attachée à son ciel. Ne serait-ce point pour réagir contre certaine mélancolie des horizons que les artistes lyonnais ont, au long des âges, tissé dans la trame de leurs étoffes soyeuses les formes les plus exquises et les couleurs les plus épanouies?

Les vieilles légendes content que, 28 siècles avant Jésus-Christ, les Chinois utilisaient déjà la fibre produite par le ver à soie. Les fabricants lyonnais ne sauraient revendiquer une aussi lointaine tradition. Mais ils éprouvent cependant quelque fierté à considérer que depuis déjà six siècles leur cité produit ces étoffes qui furent d'abord la parure des grands du monde et qui restent aujourd'hui la marque des plus charmantes élégances.

Toute l'histoire lyonnaise est le récit des progrès patients ou éclatants de l'industrie de la soie.

Ce sont d'abord ces métiers aux poulies innombrables, aux cordes entremêlées qui reproduisaient ces lourds tissus à la mode italienne tout enluminés par l'art du maître Giotto. Puis les artisans s'appliquèrent à évoquer, en larges détails décoratifs, la vigueur architecturale du siècle de Louis XIV, la grâce fleurie de l'époque Louis XV, à retracer les chefs-d'oeuvres sans cesse renouvelés du Grand Philippe de Lasalle.

Mais lente était la besogne et le tissu de Lyon demeurait réservé aux privilégiés de la fortune.

Vint alors Jacquard, cet artisan de génie qui créa le métier moderne en inventant la commande des fils de chaînes par un système de cartons perforés. Les dessins les plus compliqués allaient désormais pouvoir s'exécuter sans peine.

Ce fut alors un grand enthousiasme. L'artisan Lyonnais gagne la faveur du monde entier. Et pourtant son labeur se poursuivait dans l'ombre d'une pièce étroite sur cette colline de la Croix Rousse qui domine les deux fleuves et dont le soir les fenêtres innombrables semblent donner la réplique aux étoiles.

Sans trêve les métiers battaient et leur rythme monotone faisait dérouler les étoffes somptueuses qui allaient au loin soutenir et développer la tradition du goût français.

En 1861, Lyon comptait 114,000 métiers à bras. Vers cette époque apparut le métier mécanique. Les ateliers familiaux commencèrent à se faire moins nombreux. Le développement de l'électricité permit à l'industrie de la soie d'élargir le cercle de sa fabrication, d'aller dans les monts et les vallées chercher une main-d'oeuvre plus nombreuse. Aujourd'hui le tissage de la soie s'étend aux douze départements du Sud-Est de la France et la Ville de Lyon apparaît ainsi comme une grande capitale industrielle. Elle est fière d'apporter à l'économie Nationale une contribution annuelle de 5 milliards de francs et de voir que 65 ou 70% de sa production sont absorbés par l'exportation.

A mesure qu'elle élargissait son domaine géographique, la fabrique lyonnaise multipliait la variété de sa production. Elle mêlait aux tissus de soie les fils d'or, d'argent, de laine, de soie artificielle. Aussi le "Syndicat des fabricants de Soieries de Lyon" qui compte plus de 400 adhérents s'est-il subdivisé en 15 groupes dont chacun représente une catégorie spéciale de production: passementerie, ornements d'Eglise, mouchoirs et châles pour l'Orient, tissus de haute nouveauté, velours et peluches, tissus légers (voiles de mariée, crêpes et mousselines), tissus lourds (satins, sergés, armures,) tissus unis teints en fil, tulle, filets cheveux, dentelles, tissus pour ameublement, tissus pour cravates.

Mais cet accroissement incessant de l'activité de l'industrie lyonnaise de la soierie n'a jamais compromis ni même atténué l'excellence de sa production. La vaste usine contemporaine conserve pieusement les traditions qui se perpétuaient dans les petits ateliers de jadis. Grâce aux collections patiemment établies au cours des ans, les dessinateurs et les chefs de fabrication poursuivent sans déchoir une tradition séculaire. S'ils savent évoquer dans leurs créations les grands rêves des artistes évanouis, ils ne s'en montrent pas moins curieux de toutes les innovations esthétiques et quelle que soit la direction où les entraîne la mode, ils ne se départissent jamais des qualités éternelles de goût et de mesure.

La tradition elle aussi a maintenu ces corporations de metteurs en carte, de liseurs de dessins, de monteurs de métiers qui sont préparées à leur tâche difficile non seulement par une sorte d'atavisme, mais par un enseignement professionnel sans cesse perfectionné.

Enfin à côté des dessinateurs, des tisseurs et de leurs précieux auxiliaires, Lyon s'honore de posséder dans la grande corporation des teinturiers et des apprêteurs, non seulement des chefs d'industrie hors de pair mais des chimistes doctes et des artisans fiers de leur métier.

C'est ainsi que, par une large communauté d'efforts, s'élabore la splendeur des créations de la fabrique lyonnaise. Ainsi la mode, cet art exquis que les moralistes chagrins accusent parfois de frivolité est la somme d'efforts immenses. Elle fait appel à toutes les ressources de l'imagination esthétique, aux secrets les plus rares de la technique, aux conseils éminents de la science, aux efforts incessants de l'habileté humaine. Il y a autant d'intelligence dans un beau tissu que dans une conception littéraire ou une réalisation plastique.

Sur le fond un peu terne de la technique, la fabrique lyonnaise n'a jamais cessé de brocher les fleurs éclatantes de la poésie.

(Exposition de Turin)

## Nos Visiteurs

Le 19 février Monsieur Maurice Tillier, Directeur Général de la Compagnie Générale Transatlantique était de passage à Montréal revenant d'inaugurer un nouveau service de sa Compagnie sur le Pacifique nord. Nos membres se sont réunis à midi à notre Chambre pour souhaiter la bienvenue à Monsieur Tillier qu'accompagnaient Monsieur Pierre de Malglave, Représentant Général de la Compagnie Générale Transatlantique pour les Etats-Unis et le Canada et Monsieur J. A. Trudeau, Agent Général de la même Compagnie à Montréal. MM. E. Carteron, Consul général de France, Henry Simon, consul-adjoint, Léon Marchal, consul suppléant et A. S. Lanfranchi, agent consulaire de France à Halifax assistaient également à la réunion.

Notre Président a souhaité au nom de tous la bienvenue aux distingués visiteurs et a profité de l'occasion pour exposer les désirs des commerçants et importateurs français de voir notre pavillon fréquenter davantage les Ports du Saint-Laurent.

Monsieur Tillier a remercié les membres de leur aimable accueil et les a assurés que sa Compagnie ne saurait se désintéresser des Français établis au Canada, indiquant qu'une coopération étroite entre les importateurs français et les compagnies de navigation françaises est nécessaire et à leur avantage réciproque. Il a promis d'examiner sérieusement les desiderata qui lui sont exposés et il espère arriver à une solution favorable.

## Bibliographie

**Geographie Universelle**, publiée sous la direction de **P. Vidal de la Blache**, membre de l'Institut, et **L. Gallois**, professeur à la Sorbonne. Tome VIII. **Asie Occidentale** (Caucasie, Asie mineure, Arménie, Iran, Arabie, Syrie, Mésopotamie), par **Raoul Blanchard**, professeur à l'Université de Grenoble; **Haute Asie** (Mongolie, Turkestan chinois, Tibet), par **Fernand Grenard**, ministre plénipotentiaire. (**Librairie Armand Colin, 103, Boulevard Saint-Michel, Paris**).

Si passionnante que soit l'étude de son passé, — création d'empires immenses et éphémères, migration de peuples de civilisation, — l'Asie occidentale ne nous intéresse pas moins dans le présent: Turquie, Arménie, Caucasie, Palestine, Mésopotamie, Arabie, Perse, Afghanistan, tous ces noms sont cités quotidiennement, qu'il s'agisse d'un nationalisme ardent qui s'exaspère ou d'une race opprimée qui crie à l'aide, — de rivalités religieuses, ou de conflits ethniques, — d'une laborieuse adaptation à la vie moderne ou d'un retour vers le passé, — de pétroles que l'on convoite ou de voies d'accès qu'on se dispute, — ou de tous ces problèmes enchevêtrés. La vivante et suggestive étude de **M. Raoul Blanchard** est indispensable à qui veut voir clair dans cette complexité où la France et l'Angleterre ont assumé la lourde tâche de mettre un peu d'ordre et d'amener à l'équilibre politique et économique les "pays sous mandat".

**M. Fernand Grenard**, qui explora la Haute Asie en des conditions parfois tragiques, nous donne de la Mongolie, du Turkestan chinois et du Tibet une vision directe et originale; en des pages émouvantes, il dégage l'histoire de la légende, éclaire le passé par l'étude des populations actuelles, explique la fantastique aventure du chef de horde Gengis-Khan fondant un Empire qui s'étendait de la mer Noire à la mer de Chine. Mais cette Haute Asie d'où s'élançaient jadis les conquérants est aujourd'hui menacée de tous côtés: déjà gagnée en partie par les Chinois, elle doit se défendre.

# Ministère des Terres et Forêts

## *Province de Québec*

Puissance utilisable des chutes d'eau.... ..	15,000,000 c.v.
“ utilisée “ “ “ .... ..	1,000,000 c.v.
Forêts de la Couronne (aire.... ..)	122,674,265 acres
“ “ “ “ affermées.... ..	50,860,160 “
“ “ “ “ non affermées.... ..	71,462,400 “
Valeur sur pied des bois de commerce, plus de \$1,000,000,000 “	
Volume “ “ “ “ ” ” plus de 35,000,000,000 pieds cubes	
Nombre des scieries (approximatif) .....	2,000
Nombre d'usines à pulpe et à papier.... ..	50
Capitaux engagés dans l'industrie de la pulpe et du papier	\$254,360,201
Valeur de la pulpe produite.... ..	59,218,578
Valeur du papier produit (approximative).... ..	80,000,000

Pour détails supplémentaires, s'adresser à :

**L'HONORABLE HONORE MERCIER, MINISTRE**  
 Département des Terres et Forêts  
 QUEBEC

dre au Nord contre les Russes, au Sud contre les Anglais.

Tel se présente ce volume, qu'illustrent deux cartes en couleur hors texte et 59 cartes dans le texte, spécialement dessinées, ainsi que 149 photographies hors texte prises en partie par les auteurs eux-mêmes ou d'après leurs indications, notamment d'admirables vues aériennes. Aucun ouvrage d'ensemble aussi évocateur, aussi suggestif n'avait été consacré jusqu'à présent à l'Asie Occidentale et à la Haute Asie.

### L'agriculture au Canada et la place que les engrais peuvent y occuper

Le Canada, dont la superficie est sensiblement celle de l'Europe et supérieure à celle des Etats-Unis, voit malheureusement plus du tiers de son territoire (Territoire du Nord Ouest) occupé par une région glacée. Même dans le territoire des provinces une large surface, occupée par des forêts, est impropre à toute culture profitable. C'est seulement la partie la plus méridionale du pays qui se prête à un développement agricole. En dépit de cette restriction, l'exploitation agricole du pays est loin d'avoir atteint ses limites et il y a encore, surtout dans les Provinces de l'Ouest, de nombreuses terres susceptibles d'être mises en culture.

D'un point de vue mi-politique, mi-agricole, il y a principalement cinq régions à considérer au Canada: les Provinces Maritimes, Québec, l'Ontario, les Provinces des Prairies, la Colombie-Britannique.

#### Provinces Maritimes:

Ces Provinces sont au nombre de trois: la Nouvelle-Ecosse, l'Île du Prince Edouard et le Nouveau-Brunswick. C'est une région de culture spécialisée, la principale production y étant celle des pommes de terre, surtout de semence. Le climat frais en été, rigoureux en hiver, permet de produire de la semence de toute première qualité. Des efforts couronnés de succès ont été faits par les autorités agricoles provinciales et fédérales pour arriver à ce but. Les semences certifiées originaires du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince Edouard sont garanties avoir plus de 98% de tubercules totalement exempts de maladies. Dans l'Île du Prince Edouard on espère même arriver d'ici peu de temps à éliminer complètement de la Province toute trace de maladie des pommes de terre. Pour arriver à ce but on sélectionne et on cultive avec énormément de soin. Les meilleurs producteurs pratiquent tous la "sélection tuber-

culaire" (tubular selection). Pendant la saison végétative non seulement les plantes sont régulièrement arrosées à la bouillie bordelaise au moins trois fois dans la saison, mais encore la pratique du "roguing" est exigée des producteurs qui veulent faire certifier leur semence. Cette pratique consiste à arracher et brûler immédiatement toute plante présentant la moindre trace de l'une quelconque des maladies, notamment des maladies de dégénérescence.

Naturellement cette production de pommes de terre de qualité supérieure s'accompagne d'une grosse consommation d'engrais. Les trois Provinces Maritimes, bien qu'occupant une toute petite partie du territoire canadien, consomment probablement les trois-quarts de la totalité des engrais utilisés dans le Dominion. La consommation moyenne dans l'Île du Prince Edouard est de près de 400 kilos d'engrais chimiques par an et par tête d'habitant. Il n'est pas rare de voir les principaux planteurs utiliser 2000 kgs. par hectare d'engrais chimiques. A l'heure actuelle dans le mélange d'engrais on voit employer une quantité de potasse représentant 300 et même 400 kgs. de muriate de potasse par hectare.

Une autre branche de la production agricole qui occupe une place notable dans les Provinces Maritimes est la culture des pommes. Bien que l'on trouve des vergers en plusieurs points des Provinces Maritimes c'est surtout la Vallée d'Annapolis en Nouvelle-Ecosse qui s'est spécialisée dans cette production. De Windsor à Annapolis, sur une distance d'une centaine de kilomètres, le pays tout entier n'est qu'un immense verger de pommes. Jusqu'à ces derniers temps la pratique était d'appliquer pour les pommiers uniquement des engrais azotés. Les producteurs aujourd'hui commencent à remarquer les mauvais effets de cette fumure mal balancée. La qualité des pommes tend à diminuer. Comme les producteurs de la Nouvelle-Ecosse ont une réputation qui vaut la peine d'être gardée, la question les préoccupe sérieusement. Une tendance générale se manifeste vers l'emploi d'engrais complets. Quelques-uns des meilleurs producteurs qui ont utilisé de l'acide phosphorique et de la potasse en plus de l'azote sont satisfaits des résultats obtenus, et leur exemple peu à peu sera suivi par tous.

#### Province de Québec:

L'agriculture dans Québec se développe d'une façon considérable. Bien que la superficie totale de la Province soit trois fois et demie celle de la France, seule la partie la plus méridionale est propre à la culture. La zone agricole de Qué-

## Les Intérêts de l'Agriculture sont ceux du Pays

La richesse agricole de la province est évaluée à \$1,395,063,000.00, soit un-cinquième de la valeur totale du Québec.

En 1927, la valeur brute de la production agricole s'élevait à \$308,649,280.00 et sa valeur nette à \$220,902,000.00.

Le nombre des fermes exploitées est d'environ 140,000.

La population rurale est de 1,038,128 habitants, soit 44% de la population totale.

Les conditions économiques du pays forcent le cultivateur à organiser son exploitation sur une base d'économie ouverte, c'est-à-dire, qu'elles lui imposent l'obligation de limiter son travail à la production des récoltes et des animaux qui sont les mieux appropriés au milieu dans lequel sa ferme est située, et de laisser à d'autres le soin de lui fournir la plupart des articles qu'il fabriquait lui-même autrefois.

L'agriculteur moderne est un consommateur tout autant qu'un producteur.

Il achète des épiceries, des vêtements, des meubles, des instruments aratoires, des engrais chimiques, des matériaux de construction, des moulées d'alimentation, des harnais, etc., etc. Comme tout autre homme d'affaires, il a besoin de crédit.

Le pouvoir d'achat de la classe rurale est sous la dépendance complète des bénéfices que l'agriculture permet. Il s'élève ou s'abaisse selon que l'exploitation du sol est profitable ou non.

Les campagnes offrent un marché susceptible de très grandes possibilités. Le moyen le plus simple et le plus efficace d'en tirer parti est de favoriser au maximum le développement de nos ressources agricoles.

Le banquier éclairé, le commerçant clairvoyant, l'industriel avisé sauvegarderont leurs intérêts en favorisant ceux du cultivateur.

**LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE**  
de la Province de Québec

bec prend ainsi la forme d'une bande semi-circulaire, longue de quelque 1,600 kilomètres depuis l'Abitibi jusqu'à la Gaspésie, mais très étroite. La partie principale de cette zone est la vallée du Saint-Laurent. C'est également la région la plus anciennement cultivée du Canada. Par contre il y a dans Québec des régions dites de colonisation dont la mise en culture est toute récente; c'est d'une part la région du Lac St-Jean et d'autre part, à l'Ouest, l'Abitibi et le Témiscamingue. Il est évident que dans un pays si étendu on doit s'attendre à trouver des régions très différentes et les types de culture varient beaucoup d'un point à l'autre. La rigueur du climat, cependant, commune à toute la Province, en limite le nombre et exige un effort particulièrement énergique de la part des producteurs.

La partie principale de l'exploitation agricole dans Québec est d'une façon quasi-générale l'industrie laitière. La nature des récoltes auxiliaires varie suivant les régions. C'est ainsi que le sud de Montréal se prête aux cultures maraîchères tandis que la région immédiatement à l'est de Montréal se prête à la culture du tabac à cigares. Une grande partie de la rive Sud du Golfe du St-Laurent, se prête à la culture de la pomme de terre mais cette culture est encore loin d'y avoir atteint le développement que l'on observe dans les Provinces Maritimes.

L'utilisation des engrais en est juste à son début dans Québec, du moins quant à l'importance. Il est probable qu'elle se développera considérablement au cours des prochaines années. Il est juste d'ajouter que dans une région d'élevage comme Québec l'emploi des engrais chimiques a été retardé surtout par la grosse quantité de fumier disponible sur toutes les fermes. L'amélioration et notamment la fumure des pâturages sont appelées dans Québec comme dans les Provinces Maritimes à être d'une grande importance dans l'avenir immédiat. Cependant c'est surtout le développement et l'amélioration des "récoltes monnayées", notamment des pommes de terre de semence, du tabac, des cultures maraîchères, qui seront les facteurs principaux de l'augmentation de la consommation des engrais.

Comme dans les Provinces Maritimes l'élevage des bêtes à fourrure se développe dans Québec. Une autre industrie agricole assez caractéristique de la province, est celle du sucre d'érable.

(à suivre)

(D'après une étude établie par Monsieur Henry Lefèvre, Ingénieur agronome)

## Voyagez et Expédiez par la White Star Line

Départs réguliers pour  
LE HAVRE — LONDRES — SOUTHAMPTON  
LIVERPOOL — GLASGOW — BELFAST

Ses vapeurs puissants et modernes plaisent autant par leurs accommodements que par le service attentif d'un personnel d'élite, à tous ceux qui aiment le confort du home. Tous sont de vrais modèles de propreté.

LAURENTIC  
ARABIC

ALBERTIC  
CALGARIC

DORIC  
MEGANTIC



Renseignements fournis verbalement ou par correspondance avec le plus grand plaisir

LAURENT TURCOTTE,

Directeur du Service de langue française,  
485 McGill, Montréal No. Tél.: MARquette 7761

**White Star Line Service Canadien**

## L'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale

A tous les industriels, commerçants, banquiers, transporteurs, qui font des affaires avec l'étranger, la Chambre de Commerce Internationale offre le moyen d'éviter, en cas de différend, les ennuis, les frais et les délais d'une action en justice.

Il suffit de stipuler, dans le contrat ou la correspondance échangée pour la conclusion de l'affaire, que tout différend éventuel sera tranché suivant le règlement d'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale. La formule suivante est recommandée:

Tous différends découlant du présent contrat seront tranchés suivant le Règlement de Conciliation et d'Arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale par un ou plusieurs arbitres nommés conformément à ce Règlement.

## Situation vinicole en Algérie

Alger, le 21 février 1930.

Les premiers symptômes de végétations de la vigne ont été arrêtés par la vague de froid très vif que nous subissons en ce moment.

Après l'incertitude qui a régné sur les marchés algériens l'orientation des cours présente depuis quelque temps un caractère de fermeté et, aujourd'hui, la tendance est plutôt à la hausse.

Les beaux vins ont fait l'objet de demandes suivies: aussi la prime déjà sensible qui les différencie des vins courants s'affirme-t-elle davantage, d'autant plus que ces vins complets sont assez rares.

Les exportations sont normales et le courant d'affaires se maintient satisfaisant.

# MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE

## MEMBRES D'HONNEUR

**M. Paul Delombre**, Ancien Ministre, Président de l'Union des Associations des Ecoles Supérieures du Commerce, Rédacteur au "Temps", Paris.

**M. C. Dubail**, Ministre Plénipotentiaire, Ancien Consul Général de France à Québec, Fondateur de la Chambre de Commerce Française de Montréal, 19, rue Godot de Mauroy, Paris.

**Général Boucher**, 105, Ave. de la Reine, Boulogne-sur-Seine.

**M. C. A. Chouillou**, Ancien Président de la Chambre de Commerce Française de Montréal, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, 24, rue de Milan, Paris.

**M. Edouard Herriot**, Chambre des Députés, Paris.

**M. Gabriel Hanotau**, Ancien Ministre, Président du Comité France-Amérique, 9 Avenue Victor Emmanuel III.

**M. André O. Honorat**, Sénateur, Ancien Ministre de l'Instruction Publique, Paris.

**M. J. de Loynes**, Ministre Plénipotentiaire, Ancien Consul Gén. de France à Montréal, 1, rue de la Maye, Versailles.

**Alexis Muzet**, Ancien Député de Paris, Président du Syndicat Général du Commerce et de l'Industrie, 3, rue des Pyramides, Paris.

**M. Schwob**, Ancien Président de la Chambre de Commerce Française de Montréal.

## PRESIDENT HONORAIRE

**M. Henri Jonas**, Conseiller honoraire du Commerce Extérieur de la France de la maison Henri Jonas et Cie, Montréal.

## MEMBRES ACTIFS

**Maurice P. Aubin**, de la maison Aubin & Reid, 455, Craig street West, Montréal.

**Jacques Aupick**, Gérant Général, Fast Air Service Transport Co. Ltd., 276, St-Jacques, Montréal.

**Louis Baisez**, agent, représentant et importateur, 1035 rue St-Alexandre, Montréal.

**Raymond Bernadet**, Président. La Ferme de Fourrures de Québec Ltée. Loretteville, P. Qué.

**Lucien Besnard**, 211, rue St-Sacrement, Montréal.

**C. E. Billard**, agent de Manufactures françaises, 625 Burnside Place, Montréal.

**Albert Boitard**, agent commercial, 484, rue McGill, Montréal.

**Daniel Bonnard**, représentant de la maison V. Racine & Cie, 900, New Birks Bldg., Montréal.

**F. A. Bureau**, directeur Air Liquide, 1111, Beaver Hall Hill, Montréal.

**E. M. Chamelet**, Chartered Life Underwriters, 1403, rue Bleury, Montréal.

**Pierre Charton**, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, de la maison Herdt et Charton, Inc., 2027 McGill College Avenue, Montréal.

**Maurice H. Coupey** des maisons M. H. Coupey et F. M. Dan Montréal, et Paul Brion, Montréal et Paris, 809, Dominion Square Bldg., Montréal.

**J. M. Diet**, agent en librairie, 523, rue Gosford, Montréal

**C. Dorlia**, Importateur, 29, Avenue Simon-Bolivar, Paris.

**René Duboc**, Directeur de la Cie Centrale d'Exportation Française 5296, Ave. Papineau, Montréal

**Auguste Dubost**, 2092, rue St-André, Montréal.

**Jules Duchastel de Montrouge**, Ingénieur Civil, Gérant de "The Quebec Forest Industries Association, Ltd.", Dominion Building, 126, St. Peter street, Québec.

**Justin Durand**, agent représentant et importateur, 1251, rue St-Denis, Montréal.

**J. I. Eddé**, propriétaire Union Commerciale France-Canada, spécialités pharmaceutiques et produits français, New Birks Bldg., Montréal.

**M. Ferrand**, aux soins Union-Incendie, 9 Pl. Vendôme, Paris.

**Paul Galibert**, Tanneur, 26, rue Wellington, Montréal.

**A. Gallin**, Directeur de la maison Perrin Glove Co. Canada Ltd., 47, rue Mayor, Montréal.

**Henri Jonas**, Conseiller honoraire du Commerce Extérieur de la France, de la maison Henri Jonas & Cie, Produits Alimentaires et Essences, 137, rue St-Paul Ouest, Montréal.

**Ch. Juvet**, Directeur de la French Import Association Ltd., 891, rue St-Jacques, Montréal.

**J. P. Kempf**, Banquier, Crédit Anglo-Français Ltd., 240, St-Jacques, Montréal.

**Henri Lecocq**, représentant de la maison E. Meyer & Cie, 664 New Birks Bldg., Montréal.

**Henry Lefebvre**, Gérant au Canada de N. V. Potash Export My of Amsterdam, Hollande, 360, St-Jacques, Montréal.

**Marcel Louis**, Directeur de la maison Bianchini Fériet, 609, New Birks Bldg., Montréal.

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec** 

*Bulletin Mensuel  
de la Chambre de  
Commerce Française  
de Montréal*

Pages 11 à 16 et pages non  
paginées manquantes